

Image not found or type unknown



retenue sur solde de tout compte

Par **ERIC62300**, le **21/04/2015 à 20:54**

bonjournsalarié et locataire d une societe de sa d hlm je viens de donner ma démission , mon directeur viens de m annoncer que comme j etais en retard de loyer il prendrai le montant du retard sur mon solde de tout compte à t il le droit?rnm merci pour votre réponse

Par **moisse**, le **22/04/2015 à 07:51**

Bonjour,rnAucune retenue, sauf celles autorisées, acomptes, remboursements de prêt, indus, fournitures...